



Séance du 26 avril 2024

Réflexion collective sur la politique de communication de l'Académie
- Situation générale
et premières mesures particulières à prendre notamment à l'intention des Autorités publiques
Propos introductif du Président Louis DOMINICI

Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau et Présidents de Sections,

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Nous tenons aujourd'hui une réunion intitulée : « *Réflexion collective sur la politique de communication de l'Académie* ». Elle a pour sous-titre : « *Situation générale et premières mesures à prendre notamment à l'intention des Autorités publiques* ».

Pourquoi ce travail sur la communication ? Parce que nous savons tous que malgré les efforts accomplis notre Institution et son activité ne sont pas suffisamment connues. Il n'y a certes là rien d'anormal pour une Académie qui n'est pas une Institution en relation avec le grand public. Les autres grandes Académies nationales ne sont pas dans une situation différente. Il reste que nous avons besoin de communiquer davantage, afin d'affirmer notre présence et d'assurer l'avenir.



En considérant le contexte et en tenant compte de nos moyens actuels, nous devons d'abord intervenir sur nos urgences. Nous avons ainsi à veiller en premier lieu, à ce que notre Académie, dans sa réalité et dans sa modernité, soit connue et appréciée à sa juste et grande valeur, par les Autorités publiques de notre pays, particulièrement dans les milieux dirigeants et particulièrement au Gouvernement, au Parlement et dans la haute Administration, où se préparent et se décident les affectations de crédits financiers et de moyens humains et matériels pour les Ministères et les Etablissements publics de la République.

Comme je l'ai indiqué dans les entretiens préalables que j'ai eus avec le Secrétaire Perpétuel, le Bureau de l'Académie, les Présidents de Sections et plusieurs d'entre vous, nous n'allons pas aujourd'hui tenter l'impossible qui consisterait en une heure, à faire la synthèse de la question de la communication et des mesures à prendre dans tous les domaines. Nous n'allons pas non plus revenir sur les réflexions déjà menées pour des actions de long terme, notamment sur la question importante du site Internet, qui a déjà fait l'objet, à l'initiative du Président Jean-François TURENNE, d'une étude approfondie qui reste à exploiter.

Nous allons simplement d'abord faire un point de situation que notre Secrétaire Perpétuel, Dominique BARJOT, a accepté de présenter avec ses collaborateurs directs.



Nous allons ensuite avec l'Ambassadeur Daniel JOUANNEAU qui a bien voulu également accepter, ouvrir ou plutôt réouvrir le chapitre sensible de la communication en direction des Autorités publiques à commencer par notre Ministère de tutelle et en visant plus largement les responsables portant ou pouvant porter intérêt à nos travaux. Je pense à la Présidence de la République, aux services du Premier Ministre, aux différents Ministères concernés par nos recherches et propositions et aussi aux Etablissements publics avec lesquels nous sommes ou pouvons être en relation. Parmi ces derniers, je cite à titre d'exemples significatifs, les autres grandes Académies nationales, la Société de Géographie, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), et l'Agence Française de Développement (AFD).

Nous devons bien entendu être particulièrement attentifs à nos partenaires étrangers, notamment les grandes Académies nationales et les Universités. Tout ce que nous faisons et ferons avec eux, a et aura grand écho, non seulement dans les pays étrangers considérés mais aussi en France, à commencer par nos Ministères et notre Parlement. Les anciens Ministres ici présents peuvent en témoigner.

Nous savons que dans certains cas en France et certainement aussi à l'étranger, notre communication pourra ou devra être renforcée, dans l'esprit des relations publiques, par des rencontres privilégiées avec des décideurs et avec des personnalités ayant influence sur les décisions. Sur ce point également, les conseils de Daniel JOUANNEAU, non seulement



aujourd'hui mais à l'avenir nous seront particulièrement utiles, dans la mesure où ils seront fondés sur sa longue connaissance de l'Administration et sur son expérience unique de Directeur du Protocole d'Etat.

Enfin, nous entendrons successivement deux éminents confrères, professionnels de grande expérience et de grand renom de l'information et de la communication. Il s'agit de Matthias LERIDON, Président Directeur général et fondateur d'une des grandes agences de communication de niveau national et international. Il s'agit également de Vincent HERVOUËT, journaliste et éditorialiste, Président de l'association des journalistes, de la presse diplomatique française. Ils ont bien voulu nous confier certaines de leurs observations et réflexions sur l'esprit et la pratique de l'information et de la communication. Nous pourrions en tirer de précieuses indications pour ce que nous avons à faire aujourd'hui et demain.

Après ces interventions, nous aurons un échange général avec vous.

Nous n'en aurons pas fini pour autant avec le sujet particulier qui nous occupe aujourd'hui. Dans les quinze jours, nous vous soumettrons par courrier une liste courte des actions envisagées à brève échéance, avec les moyens dont nous disposons pour le moment. Nous solliciterons vos commentaires et propositions de modification ou d'ajout en espérant que vous serez nombreux à nous répondre dans le courant du mois de mai. Le Bureau et le Secrétaire Perpétuel prendront alors les dispositions qui conviennent pour les premières actions nouvelles.



Bien entendu, la communication de l'Académie relève de ses Instances et tout particulièrement du Secrétaire Perpétuel, qui dispose des services et qui inscrit son action dans le temps. Mais il n'y aurait que des avantages à ce que, de manière certes coordonnée, tous les membres de l'Académie qui le souhaitent, s'attachent à faire écho à notre communication institutionnelle et acceptent de faire connaître autour d'eux les activités, l'utilité et les valeurs de notre Compagnie.

Je souhaiterais maintenant, avant de donner la parole à nos intervenants que vous me permettiez de conclure sur une proposition.

Notre Académie a intérêt à montrer avec constance, directement ou indirectement, que son action s'inscrit dans l'esprit de son admirable devise qui est plus moderne que jamais : « *Savoir, Comprendre, Respecter, Aimer* ».

L'Académie des Sciences d'Outre-Mer est un espace spirituel, où la connaissance continue de se construire et s'échange, autant avec nos amis étrangers qu'avec nos amis français. Notre activité concerne désormais tous les pays du monde. C'est le sens que nous pouvons et devons donner à l'expression de compétence inscrite dans nos Statuts : « *les pays au-delà des mers* ». Notre dialogue est par définition égalitaire. Notre attachement aux valeurs humanistes, que nos différences enrichissent, fait de nous les avocats naturels de la compréhension entre les peuples et de la paix, comme il fait de nous les ardents défenseurs de la paix pour le peuple français sur son territoire national.



Je vous remercie de votre attention.